

Zeitschrift:	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber:	Société fribourgeoise d'éducation
Band:	39 (1910)
Heft:	11
Rubrik:	Chronique scolaire

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Cette jolie chanson d'amour, mélodieuse, sans banalité, d'une harmonisation soignée et curieuse, souligne fort bien des vers dont le charme discret semble déjà musical en soi.



CHRONIQUE SCOLAIRE

Fribourg. — M. le Directeur de l'Instruction publique a confirmé la décision que, dans sa séance du 12 mai, le Comité de la Société d'Education a prise au sujet de la date de la réunion annuelle. L'assemblée générale aura lieu à Bulle le 7 juillet prochain. Ami de l'instruction, le chef-lieu du district de la Gruyère nous prépare un bienveillant accueil.

— Le Conseil d'Etat a nommé :

M. Nicolas Schneuwly, à Brunisried, instituteur à Bœsingen ;
MM. Emile Leu, de Merishausen (Schaffhouse), et Louis Brunke, de Zurich, instituteurs aux écoles primaires de Chiètres ;
M^{lle} Germaine Gerber, à Fribourg, institutrice à l'école libre publique de Flamatt.

— L'Œuvre de la Mutualité scolaire, qui fonctionne depuis quatre mois à Bulle, y est fort appréciée des familles. Durant cette courte période, il a été versé au fonds d'épargne 794 fr. 25 (383 fr. 25 de cotisations statutaires et 411 fr. de versements facultatifs) et au fonds de maladie, 438 fr. Ce résultat est réjouissant, si l'on songe que l'Œuvre ne compte encore que 240 mutualistes.

— La distribution des prix au Collège est fixée au jeudi 21 juillet.

La fête scolaire qui termine les classes des écoles primaires a été retardée jusqu'au jeudi 28 juillet.

— La clôture de la vingt-deuxième session des apprentis a eu lieu hier, en notre ville, en même temps que se fermait la très intéressante exposition des cours professionnels. La cérémonie a commencé par une Messe, célébrée à Notre-Dame par M. le chanoine de Weck et rehaussée par les beaux chants du lutrin de l'église, avec accompagnement d'orgue. Dans la nef avaient pris place les délégués des autorités, la commission des apprentissages, les experts et la grande majorité des apprentis diplômés.

Après la Messe, l'assistance se rend à la Grenette pour la distribution des diplômes. La cérémonie était présidée par

M. le conseiller d'Etat Python, entouré de la commission des apprentissages.

La séance est ouverte par un discours de M. le conseiller communal Brülhart, président de la commission des apprentissages, qui souhaite la bienvenue à chacun et fait un rapide historique de l'institution des apprentissages en pays fribourgeois et de ses bienfaits depuis sa création, en 1890, jusqu'aujourd'hui.

M. Grémaud, chef de service, donne ensuite lecture d'un rapport qui a été écouté au milieu de l'attention générale. Il y passe en revue les diverses catégories d'apprentis qui viennent de passer leur examen. Le nombre de ces apprentis, cette année, est de 169, dont 85 jeunes gens et 84 jeunes filles; 177 apprentis et apprenties s'étaient inscrits; 9 ne se sont pas présentés, et l'un de ceux qui ont commencé les épreuves ne les a pas terminées.

Voici la répartition des apprentis par profession :

Boulanger, 4; charpentiers, 2; charrons, 8; confiseurs, 5; cordonniers, 6; forgerons, 12; imprimeurs-typographes, 5; maçons, 3; mécaniciens, 9; monteur pour chauffage central, 1; menuisiers, 9; meunier, 1; peintre-décorateur, 1; peintre en voitures, 1; relieur, 1; ramoneur, 1; selliers, 8; serruriers, 5; tailleurs, 2; vannier, 1. — Total des apprentis : 85.

Cuisinières, 4; lingères, 4; modistes, 4; repasseuses, 4; tailleuses de campagne pour dames, 27; tailleuses pour hommes, 17; tailleuse pour hommes et femmes, 1; tailleuses de ville, 23. — Total des apprenties : 84.

Envisagés sous le rapport de l'origine, les candidats au diplôme se groupent de la manière suivante :

Canton de Fribourg : 131, dont 61 garçons et 70 jeunes filles. Sarine, 27 (12 garçons et 15 jeunes filles); Singine, 11 (4 et 7); Lac, 10 (9 et 1); Gruyère, 33 (13 et 20); Broye, 20 (8 et 12); Glâne, 17 (6 et 11); Veveyse, 13 (9 et 4).

Les apprentis d'origine non fribourgeoise se classent comme suit: canton de Berne, 4; Lucerne, 4; Zoug, 1; Tessin, 3; Neuchâtel, 1; Saint-Gall, 4; Unterwald, 1; Zurich, 1; Valais, 3; Thurgovie, 1; Vaud, 6; Grisons, 1.

Enfin, il y a 2 apprentis d'Allemagne, 1 de France, 1 de Belgique, 1 de Hollande et 1 d'Italie.

Les apprentis étrangers forment le sixième de l'effectif total et, parmi eux, l'élément masculin constitue les deux tiers; cette proportion est beaucoup plus favorable que pour les apprentis fribourgeois.

Les notes délivrées cette année par les experts sont généralement bonnes ainsi que le montre le tableau des diplômes distribués.

M. le conseiller d'Etat Python a donné lecture du palmarès, puis les apprentis sont venus recevoir leur diplôme. Cinquante et un ont obtenu un diplôme de première classe; quatre-vingt-dix-sept, un diplôme de seconde classe, et vingt, un diplôme de troisième classe.

Jura Bernois. — La section jurassienne de la Société des maîtres secondaires bernois s'est réunie à Moutier le 30 avril, à l'ordre du jour figurait l'élection du Comité pour 1910 à 1912. C'est M. Billieux, professeur de mathématiques à Saint-Imier, qui a été appelé à la présidence. Les autres membres sont : MM. Prêtre, du Gymnase de Bienne; Germiquet, de l'Ecole secondaire des filles de Neuveville; Meugy, du progymnase de la même ville, et Wild, de l'Ecole secondaire de Saint-Imier. L'assemblée a ensuite entendu une très instructive causerie de M. Zahler, professeur à Porrentruy, sur le port du Havre et son importance économique.

Allemagne. — Pendant les vacances de Pentecôte a eu lieu à Bochum l'assemblée générale de l'Association des instituteurs de l'empire allemand. C'est le quatorzième congrès depuis la création en 1889 de cette association, et l'on en a constaté toutes les fois un plus grand épanouissement.

Les instituteurs catholiques allemands sont une vraie force avec laquelle il faut sérieusement compter; comme les écoles primaires sont confessionnelles en Allemagne, et que les maîtres sont chargés de l'enseignement de la religion, au même titre que des autres matières, leur association en devient plus importante et leur assemblée générale plus intéressante.

Le programme des rapports des délégués au congrès porte cette année, comme dans les précédentes réunions, outre les choses de pure pédagogie, les moyens pratiques et sérieux d'enseigner la religion, l'éducation charitable et sociale à l'école, la musique et les chants à l'église, enfin et surtout, la question de la lutte à outrance contre la littérature pornographique et la littérature de pacotille, toutes les deux très dangereuses et sur laquelle l'attention a été récemment attirée davantage encore par une ordonnance du ministre des cultes et de l'instruction publique.

La Fédération, dont le président est le recteur Brück, de Bochum, comprend aujourd'hui seize associations affiliées, légalement organisées, ayant leurs sièges particuliers à Bade, Bavière, Poméranie-Brandebourg, Alsace-Lorraine, Ermland, Fulda, Hildesheim, Osnabrück, Palatinat, provinces rhénanes, Saxe, Westphalie, Silésie, Norden, Ouest prussien et Wiesbaden. Le nombre des membres s'élève à près de

22,000 répartis en sous-associations cantonales ou d'arrondissement, les plus florissantes étant celles du Rhin, 4,800 membres ; de la Silésie, 4,600 ; de la Bavière, 4,700 ; de la Westphalie, 2,200, et de l'Alsace-Lorraine, 1,000.

Angleterre. — Dans sa jeunesse, George V était un enfant vigoureux, d'excellente santé et qui jamais, à cet égard, n'a donné le moindre souci à ses parents. Beaucoup plus fort, actif, impérieux que son frère aîné le défunt duc de Clarence, c'est lui qui donnait le ton dans la *nursery* et conduisait tous les jeux. Edouard VII était désireux avant tout que ses enfants reçussent l'éducation la plus simple et la plus exempte de prétentions possible, si bien que la première jeunesse de ces fils de roi a été très analogue à celle des autres fils de gentlemen anglais : la natation, la rame, le cheval, le cricket, étant leurs préoccupations dominantes. Et quand les deux jeunes princes, comme cadets de marine, furent admis à bord du vaisseau-école *Britannia* à Dartmouth, leur père donna l'ordre qu'ils fussent traités exactement comme leurs camarades. Une seule exception était permise : les jeunes princes occupaient une cabine seuls à eux deux.

A bord du *Britannia*, les jeunes princes entrèrent pour la première fois en contact avec des jeunes gens de leur âge. Ce fut, sans doute, pour eux un grand plaisir. Mais, après leur enfance au palais de Sandringham, l'existence dut leur sembler panachée. A 7 heures, bain froid — le prince George était toujours le premier à se jeter crânement à l'eau, — prière, déjeuner, Puis les leçons jusqu'à midi et demi. Une demi-heure de repos, qu'on employait à des jeux sur le rivage. Deux nouvelles heures d'étude, que suivait une promenade à Stoke Fleming, ou une partie de cricket. Dans la soirée, une heure encore devait être consacrée à des devoirs pour le lendemain. La prière du soir était à 9 heures et le couvre-feu à 9 h. 30.

En 1879, — le nouveau roi était dans sa quinzième année, — les deux jeunes princes partent pour une grande croisière jusqu'aux Indes occidentales. Cette première expédition dura toute une année. Et, après trois mois dans la famille, les fils du roi repartirent pour un autre grand voyage en mer. Ils furent en Afrique, en Australie, où ils restèrent plusieurs mois, au Japon, en Chine, et rentrèrent par Singapour, Ceylan, par le canal de Suez, l'Egypte et la Grèce. Ce deuxième périple avait duré deux ans quand le *Bacchante* déposa les deux jeunes princes dans la baie d'Osborne. La reine Victoria fit, à bord, une visite à ses petits-fils, qui furent confirmés quelques jours plus tard.

Et même, après cette longue absence, le congé ne fut que de quelques semaines. C'est alors que les deux jeunes princes vinrent en Suisse, accompagnés de leur père. Celui-ci les installa à l'hôtel Beau-Rivage, à Ouchy, où ils passèrent un mois pour se perfectionner dans le français. Ils entrèrent alors en contact avec la société lausannoise, qui fut enchantée de leur simplicité et de leur bonne grâce. C'est ensuite seulement que les deux frères, jusqu'alors inséparables, virent bifurquer leurs voies. Le duc de Clarence entra à l'Université de Cambridge. La passion de son cadet pour le métier de marin était si vive que le prince de Galles ne crut pas devoir y mettre obstacle. L'actuel George V entra donc dans la marine de guerre. Il y avança. Mais tous ses grades, il les conquit par ses aptitudes et son zèle que nul ne dépassait, pour tous les devoirs austères du service.

Autriche. — La section autrichienne de la Société internationale pour le développement de l'enseignement commercial organise, d'accord avec le Comité permanent des congrès internationaux de l'enseignement technique (Paris), un congrès international de l'enseignement commercial qui aura lieu à Vienne du 11 au 16 septembre 1910.

Le congrès continuera les travaux commencés dans les congrès précédents sur l'enseignement commercial en général, sur le but et l'organisation de cet enseignement et surtout sur les méthodes d'enseignement ainsi que sur toute autre question rentrant dans ce domaine.

P E N S É E S

On ne possède que ce qu'on a pour l'éternité ; le reste s'échappe et se perd.

BOSSET.

* * *

Evidemment, plus l'homme grandit, plus il a des aspirations élevées ; ainsi à 6 mois on se met les doigts dans la bouche ; à 6 ans, on se les fourre dans le nez et plus tard à 15 ou 20 ans, on se met carrément le doigt dans l'œil.

